



N° 18

Juin 2012

L'UNSA CDC écrit au président de la République

A l'occasion de l'investiture du nouveau Président de la République, l'UNSA conscient du rôle que notre maison peut jouer dans le paysage économique et industriel du pays a tenu à s'adresser en direct à celui qui portera la responsabilité de la politique de demain. Consciente également des appétits et diverses convoitises que suscitent les fonds propres de la CDC, l'UNSA a souhaité revenir sur le programme de campagne et le corréler avec nos actuelles missions.

Monsieur le Président de la République,

Alors que vous venez d'être investi dans votre nouvelle fonction à la tête de l'Etat, nous nous permettons de vous adresser ce courrier aujourd'hui pour revenir sur certains de vos 60 engagements pour la France.

Financement des entreprises

Concernant tout d'abord le financement des entreprises, vous avez proposé : « Je créerai une **Banque publique d'investissement**. A travers ses fonds régionaux, je favoriserai le développement des PME, le soutien aux filières d'avenir et la conversion écologique et énergétique de l'industrie... Une partie des financements sera orientée vers l'économie sociale et solidaire. »

Votre proposition en tant que candidat ressemble étonnamment à une des définitions d'un Etablissement public existant, la Caisse des Dépôts (CDC). **Les missions que vous voulez confier à cette Banque publique rejoignent en effet celles que la Caisse**

des Dépôts remplit historiquement et qui constituent depuis 2007 des priorités de son plan stratégique Elan 2020.

A ce titre, il nous semble que **la Caisse des Dépôts constitue le seul acteur public capable de fédérer l'ensemble des dispositifs de financement et d'accompagnement des PME françaises.**

Dans cette optique, nous nous permettons d'attirer votre attention sur certaines des caractéristiques du Groupe Caisse des Dépôts qui constituent, à nos yeux, des atouts essentiels en vue de la mise en place de la banque publique d'investissement :

■ La Caisse des Dépôts, par ses participations dans le FSI (51%), CDC Entreprises (100%), FSI Régions (ex Avenir Entreprise) 85% (directement et via OSEO) et OSEO (27%) constitue la clé de voute du système public de financement des entreprises ;

Retrouvez
toute

l'information

UNSA sur notre site :

cdc.unsa.org

■ A un moment où les nouvelles normes comptables et prudentielles découragent les banquiers et les investisseurs institutionnels d'investir dans les entreprises, la CDC a démontré sa capacité à soutenir dans la durée le financement du capital investissement avec le dispositif France Investissement, et son successeur FSI France Investissement 2020, le FSI mais aussi avec les ressources de la DFE qui assurent le refinancement d'OSEO ;

■ **La territorialisation des actions et la capacité à mettre en place un dialogue avec les acteurs publics locaux** : la CDC est en mesure d'une part de renforcer un réseau régional de professionnels au service des entreprises et d'autre part de mobiliser ses Directeurs régionaux pour structurer localement l'articulation entre les différents acteurs privés (organismes professionnels, banques régionales, cabinets de conseil, experts comptables) et publics (collectivités territoriales) ;

■ Le **FSI et CDC Entreprises** ont significativement investi dans l'identification des besoins des entreprises (nombreuses études filières, avec une déclinaison régionale). Ils sont désormais en mesure de proposer tant à l'Etat qu'aux Régions des politiques publiques adaptées aux enjeux industriels du pays. Ces entités ont été également à l'origine de nombreuses innovations (on pourra citer OC+ qui a rencontré un grand succès) ;

■ Sur **l'accompagnement des entrepreneurs**, la CDC a d'ores et déjà articulé des propositions qui ont amené à faire évoluer le dispositif régional FSI Régions.

Afin d'illustrer notre propos, vous trouverez en annexe une fiche synthétique présentant les différentes structures et directions au sein de la CDC œuvrent plus spécifiquement pour la création et le développement des entreprises en France. (*)

Nous ajoutons par ailleurs que, comme elle l'a montré avec la création du FSI en 2008-2009 ou plus récemment avec la mise en place de FSI Régions, la Caisse des Dépôts a eu à faire preuve de réactivité et de capacité d'initiative pour proposer des solutions aux

pouvoirs publics en matière de financement des entreprises.

L'UNSA, syndicat de la mouvance réformatrice et première force syndicale de l'Établissement public Caisse des Dépôts, estime que la réorganisation du dispositif public de financement et d'accompagnement des PME qui garantirait une véritable unité de pilotage de cette politique publique serait envisageable à condition qu'elle se fasse autour de la Caisse des Dépôts. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons d'intervenir auprès de vous en la faveur de la Caisse des Dépôts et consignations.

Concernant la thématique du financement de l'économie, **vous avez proposé de doubler le plafond du livret A**. Cette mesure devrait à notre sens conduire à renforcer les ressources du Fonds d'Épargne pour lui permettre de consacrer plus de moyens à sa mission historique – le financement du logement social – et pour élargir ses interventions à des champs nouveaux en pérennisant les enveloppes thématiques (infrastructures, etc.).

la Caisse des Dépôts a eu à faire preuve de réactivité et de capacité d'initiative pour proposer des solutions aux pouvoirs publics en matière de financement des entreprises.

Logement social

Sur le sujet spécifique du **logement social**, nous nous permettons d'exprimer notre inquiétude à l'égard de votre proposition de création d'une « foncière publique ». En effet, à côté de l'action de la DFE, le Groupe CDC s'appuie sur la SNI pour mettre en œuvre ses efforts en faveur du logement social et intermédiaire. **La création d'une foncière publique pourrait, à cet égard, entrer en concurrence avec la SNI.**

Plus largement, il nous semble que la Caisse des Dépôts doit poursuivre ses actions d'investissement et de financement de l'économie.

A cet égard, il est essentiel que son accès à des ressources privilégiées (dépôts des notaires et des professions juridiques) soit maintenu. D'une manière générale, l'Etat pourrait contribuer à renforcer la force de frappe de la CDC en lui confiant, à l'instar du Programme des Investissements d'Avenir (PIA), des man-

* : nous avons annexé à cette lettre un document explicitant l'activité des différentes filiales du groupe CDC. Il est consultable sur notre site Internet.

dates ad hoc, tant au titre de son expertise financière et d'investissement que son statut d'acteur neutre, tiers de confiance.

Retraites

Enfin, concernant la question des **retraites**, nous nous permettons de vous rappeler que la direction des Retraites de la Caisse des Dépôts gère aujourd'hui 47 régimes de retraites complémentaires pour le compte des partenaires sociaux, dont la CNRACL et l'IRCANTEC.

L'expérience acquise par la CDC dans ce domaine **devrait**, à notre sens, être mise en avant dans le cadre d'une réforme des retraites, voire **constituer un dispositif pivot dans le cadre d'une réforme du régime de retraite publique.**

A quelques jours ou quelques semaines de la nomination d'un nouveau Directeur général à la tête de la Caisse des Dépôts, pour une période de cinq ans, nous souhaitons ardemment que sa feuille de route intègre toutes ces données et que notre institution joue un rôle majeur dans le redressement économique de notre pays.

Le nouveau Directeur général devra, bien entendu, mettre en œuvre cette feuille de route, en lien avec le gouvernement, **sous la surveillance du Parlement**, dont un député de la majorité présidera la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts, de manière à garantir son indépendance.

Les personnels publics et privés de la Caisse des Dépôts sont prêts à relever ce défi.

En tant que première organisation syndicale, l'UNSA soutiendra toute politique allant dans ce sens, car elle sera aussi facteur de développement de l'emploi en interne.

Nous espérons que cette brève présentation de certaines missions de la Caisse des Dépôts et de son Groupe, acteurs majeurs de l'économie française, vous aura convaincu que notre Etablissement, son Groupe, possèdent tous les atouts pour concrétiser votre politique d'investissement en faveur du développement économique de notre pays.

Si vous-même ou vos conseillers le désirent, nous aurons l'honneur de nous rendre disponibles pour une éventuelle audience.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre profond respect.

*Le Secrétaire général,
Luc Dessenne*

La réorganisation du dispositif public de financement et d'accompagnement des PME qui garantirait une véritable unité de pilotage de cette politique publique serait envisageable à condition qu'elle se fasse autour de la Caisse des Dépôts.

Notre Etablissement, son Groupe, possèdent tous les atouts pour concrétiser votre politique d'investissement en faveur du développement économique de notre pays.

L'UNSA dispose de délégués syndicaux de Groupe, n'hésitez pas à les contacter.

Luc DESSENNE (CDC) : 01 58 50 30 47

Jacques ROGER (CDC) : 02 41 96 26 37

Corinne BELLANGER (Icade) : 04 96 20 81 71

Elisabeth FRIBOURG (ICDC) : 01 58 50 65 05

Denis COCHELIN (CNP) : 01 42 18 92 49

Anne-Lise FENET (CDC) : 01 58 50 32 25

Jocelyn DEGRITOT (SNI) : 05 45 80 97 68

Patricia REJNERO (CDC) : 01 48 18 88 58

UNSA, la force de l'autonomie



Informatique CDC : avant la création de l'UES (Unité Economique et Sociale) l'UNSA présente ses revendications à la Direction

Instances représentatives du personnel

- Un comité d'entreprise au niveau de l'UES, unique et commun aux 2 GIE avec la participation, lors de chaque réunion, d'un représentant des directions d'ICDC et de CNP TI,
- Un CHSCT propre à chaque GIE, des délégués du personnel propres à chaque GIE.
- Quatre délégués syndicaux par organisation syndicale pour représenter les 2 GIE au lieu de 2 délégués syndicaux actuellement.
- Un mi-temps pour certains mandats (secrétaire CE et adjoints, trésorier CE et adjoint, secrétaire CHSCT, délégués syndicaux).
- Un budget plus important alloué aux syndicats pour permettre aux représentants du personnel de se déplacer sur les sites. Ce budget serait constitué d'un montant fixe additionné d'un montant variable en fonction du nombre de voix obtenues aux dernières élections du comité d'entreprise.
- Deux réunions d'échanges par année réunissant l'ensemble des représentants du personnel et des représentants de la direction des 2 GIE.

Bassin d'emploi, rémunérations, formations, intéressement

- Une politique salariale commune aussi bien pour les augmentations collectives que les augmentations individuelles et les primes de toute nature.
- Un intéressement avec des objectifs spécifiques à chaque GIE et des objectifs communs à l'UES. Les objectifs spécifiques ne devront pas être pénalisants et doivent être équitables entre les 2 GIE.
- Un budget formation équivalent (au prorata du nombre de salariés) pour les 2 GIE avec un plan de formation spécifique à chacun des 2 GIE en adéquation avec les besoins en gestion de compétence des emplois.

Un plan de communication commun à l'UES et un plan de communication propre à chaque GIE

Présentation de ces plans aux représentants du personnel.

Un plan de négociations au niveau de l'UES pour :

- Un accord sur les métiers qui permettra enfin à chacun de disposer d'un vrai métier se référant à un référentiel du marché.
- Un accord senior totalement réécrit avec tous les dispositifs relatifs aux seniors avec des mesures réellement dynamiques.
- Un accord égalité professionnelle en accord avec les dispositions légales.
- Un accord cadre.

L'UNSA va se restructurer pour continuer à agir dans le contexte de l'UES et de la création de CNP TI et permettre à l'ensemble des salariés d'être représentés.

Outre l'élargissement du bassin des adhérents à CNP TI, l'UNSA reformera son Bureau de façon à répartir équitablement les postes entre les personnels des deux GIE.

La liste qui vous sera présentée aux prochaines élections du Comité d'entreprise prendra également en compte ce principe.